

Finances publiques. Le président de Lorient agglo écrit au ministre



Norbert Métairie, président de Lorient agglomération. | ARCHIVES OUEST-FRANCE

Norbert Métairie, président de Lorient Agglo, a écrit au ministre de l'Action et des comptes publics, Gérard Darmanin, concernant les projets de restructuration du réseau des finances publiques dans le pays de Lorient.

Norbert Métairie a écrit, le 3 janvier, au ministre de l'Action et des comptes publics. Le président de Lorient agglomération a récemment reçu, avec des maires, le directeur départemental des finances publiques, « **afin que celui-ci nous présente le projet de restructuration du réseau sur le Morbihan et plus spécifiquement ses impacts sur le territoire communautaire. Les mouvements qui vont s'opérer entre communes, et la fermeture projetée de la trésorerie de la commune de Port-Louis, soulèvent chez nous un certain nombre d'inquiétudes.** »

Dans son courrier, ils s'inquiètent de l'accès des usagers à ce service public. « **Si le nombre de points de contact sera plus important, la perte de proximité à ce service pour un certain nombre d'habitants sera néanmoins réelle. Ainsi, la fermeture de la Trésorerie de Port-Louis contraindra les habitants de la rive gauche de la rade de Lorient, à devoir se rendre à Lorient. De même, la migration des missions jusqu'à présent gérées par la Trésorerie d'Hennebont (accueil de la population, recouvrement de l'impôt des particuliers) vers le Service des impôts des particuliers de Lorient, nous semble ne pas participer à rapprocher les citoyens du service public dans cette partie de notre territoire. Le regroupement des missions foncières au sein d'un pôle foncier départemental situé à Ploërmel ne contribuera pas à rapprocher ce service des habitants de notre territoire** ».

Le président de l'agglomération, qui défend « **un service public plus proche, plus efficace et n'excluant personne** », s'interroge aussi sur le « **niveau de service rendu** ». « **Si ces sites permettront d'offrir un accueil de premier niveau, comment seront accompagnés les usagers dont les questionnements sont plus complexes ? Des permanences seront-elles suffisantes pour répondre à l'ensemble des besoins de la population, à une période où les récentes réformes en matière de revenus et de fiscalité nécessitent un accompagnement renforcé des usagers. Comment, sur quelles amplitudes et avec quelle périodicité s'exerceront-elles ? Nous n'avons pas à ce jour de réponse à ces questions [...] Le « tout numérique », sans autre alternative, ne saurait donc constituer l'alpha et l'oméga d'un Service Public qui se veut moderne** ».